

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par « Bottu S.A » du contrôle exclusif de « Bio Xpert S.A.R.L » à travers l'acquisition de 80% de son capital social et des droits de vote y associés

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur :** Bottu S.A ;
- **La cible :** Bio Xpert S.A.R.L.

Nature de l'opération :

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché des nutraceutiques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 septembre 2023.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification d'un projet de concentration économique concernant l'acquisition par « Bottu S.A » du contrôle exclusif de « Bio Xpert S.A.R.L » à travers l'acquisition de 80% de son capital social et des droits de vote y associés.

« Bottu S.A » est active dans la fabrication, l'importation, la distribution et l'exportation des produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et de dispositifs médicaux, ainsi que dans l'importation, l'exportation et la distribution des compléments alimentaires.

« Bio Xpert S.A.R.L » est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits de phytothérapie, aromathérapie, nutrithérapie et cosmétique naturelle.

Fait à Rabat le 04 septembre 2023.